



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau de la Circulation
et de la Sécurité Routières

Dossier suivi par : Patricia CROS

☎ : 04.68.51.66.80

☎ : 04.68.51.66.79

Mail : patricia.cros@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Référence : Arrêté Centre Psycho SABBADINI

ARRETE N° 4227/2008

portant agrément d'un centre
de sélection psychotechnique

LE PREFET DES PYRENES – ORIENTALES

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de la Route, notamment les articles L 224-14 et L 234-13 ;

VU la demande de Melle Céline SABBADINI comme centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis a été annulé et qui sollicitent un nouveau permis ;

VU la composition du dossier présenté, notamment l'attestation délivrée le 13 mai 2005 par le ministère de l'Équipement.

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées – Orientales ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le Cabinet Cécile SABBADINI, 13 rue de l'Ange à PERPIGNAN est agréé comme centre de sélection psychotechnique des conducteurs dont le permis de conduire a été annulé et qui sollicitent un nouveau permis

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées – Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui paraîtra au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Perpignan, le
Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet,

François-Claude PLAISANT

20 OCT. 2008

Adresse Postale : 24, quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ☎ INTERNET : www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
Cont: ct@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0089